



Réunion d'experts sur la sécurité et la santé au travail, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'évolution des conditions météorologiques

Genève, 20 - 24 avril 2026

► Points pour la discussion

1. Quelles mesures les gouvernements, en consultation avec les partenaires sociaux, devraient-ils envisager afin de renforcer les cadres nationaux pour prévenir efficacement les risques en matière de SST liés aux phénomènes météorologiques extrêmes et à l'évolution des conditions météorologiques abordés dans le rapport de référence ? Quelles mesures concrètes devraient être prises en compte dans les catégories suivantes ?
 - a) Politiques et cadres réglementaires
 - b) Plans d'action, y compris en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence
 - c) Mesures visant à fournir des orientations techniques, à sensibiliser et à assurer la formation
 - d) Mécanismes et instruments tripartites et bipartites, y compris les conventions collectives
2. Compte tenu des rôles et responsabilités des employeurs et des travailleurs tels que définis par la législation, quelles mesures de SST devraient être mises en œuvre au niveau du lieu de travail pour prévenir efficacement les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes et à l'évolution des conditions météorologiques ?
3. Comment l'OIT devrait-elle renforcer son rôle de chef de file et garantir un engagement tripartite dans les initiatives multilatérales pertinentes dans ce domaine, ainsi que soutenir ses mandants, notamment au moyen de recherches actualisées, du partage des connaissances et de l'expérience, d'un appui juridique et technique et du renforcement des capacités ?